

COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2026

Le conseil municipal de la Commune de MONTGARDIN, dûment convoqué le 30 avril 2026, par Chloé LALLEMAND, le maire, s'est réuni en séance ordinaire, le 4 mai 2026, à 18h30, à la mairie.

Présents : CHAMBONNIERE Caroline, CIFOLELLI Nicolas, LALLEMAND Chloé, MANUEL Solange, MESSENGER Joris, PARET Gilles, REYNAUD Laurent, RICHARD Florian, ROUGEAULT Marion, SIMON Kathia

Absent : William BIBOLLET ayant donné procuration à Nicolas CIFOLELLI.

D206/26 Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

DESIGNE Monsieur Joris MESSENGER pour assurer les fonctions de secrétaire de séance pour la présente réunion du conseil municipal.

D2026/27 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 avril 2026

Madame le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026, préalablement transmis aux membres du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 avril 2026 tel qu'il a été présenté.

D2026/28 Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient de proposer une liste de contribuables en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs, conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts.

Cette commission intervient notamment en matière de fiscalité directe locale et participe aux travaux relatifs à l'évaluation des bases d'imposition.

Conformément aux dispositions en vigueur relatives à la CCID, Madame le maire soumet au Conseil Municipal une liste de vingt-quatre contribuables appelée à être transmise à l'administration fiscale.

TITULAIRES	SUPPELANTS
MANUEL Solange	MESSAGER Joris
CHAMBONNIERE Caroline	PERRET Robert
CIFOLELLI Nicolas	BIBOLLET William
BOREL Christian	SIMON Kathia
SIMONNOT Bruno	CHOPPARD Evelyne
DERBEZ Fabrice	CIFOLELLI Dominique
REYNAUD Laurent	PARET Gilles
TALBOT Rachel	DHAINAULT Jérémie
OLMO Virginie	DERBEZ Bruno
ARMAND Sylvie	ROUGAULT Marion
EYMARD André	LEAUTIER Frédéric
RICHARD Florian	LARDARET Isabelle

Après présentation de la liste des membres titulaires et suppléants proposée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

VALIDE la liste proposée pour la constitution de la commission communale des impôts directs.

D2026/29 Renouvellement du contrat JVS pour les logiciels métiers

Madame le maire expose au conseil municipal que la commune utilise les logiciels métiers fournis par la société JVS pour la gestion administrative et comptable de la collectivité.

Le contrat arrivant à échéance, la société JVS propose son renouvellement pour une durée de trois ans. Le montant annuel de la prestation est fixé à 4 079,39 € et pourra faire l'objet d'une révision annuelle conformément aux conditions contractuelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

APPROUVE le renouvellement du contrat avec la société JVS dans les conditions présentées ci-dessus et autorise Madame le maire à signer le contrat ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

D2026/30 Désignation d'un correspondant défense

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner un correspondant défense au sein du conseil municipal.

Ce correspondant est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des services de l'État pour les questions relatives à la défense, au devoir de mémoire et à la citoyenneté.

Madame Chloé LALLEMAND présente sa candidature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

DESIGNE Madame Chloé LALLEMAND en qualité de correspondant défense de la commune.

D2026/31 Désignation des membres des commissions communales

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient, afin d'assurer le suivi des dossiers communaux, de procéder à la désignation des membres des différentes commissions communales.

Elle présente les commissions proposées ainsi que leur composition :

Commissions	Membres
Risques et sécurité	Chloé LALLEMAND Nicolas CIFOLELLI Caroline CHAMBONNIERE Marion ROUGEAULT Solange MANUEL Joris MESSEAGER William BIBOLLET
Faire vivre Montgardin	Chloé LALLEMAND Kathia SIMON Caroline CHAMBONNIERE Nicolas CIFOLELLI Marion ROUGEAULT Solange MANUEL Joris MESSEAGER
Agriculture nature et environnement	Chloé LALLEMAND Laurent REYNAUD Florian RICHARD William BIBOLLET CHAMBONNIERE Caroline
Scolaire	Chloé LALLEMAND Caroline CHAMBONNIERE Florian RICHARD Marion ROUGEAULT Solange MANUEL Joris MESSEAGER
Urbanisme voirie et réseaux	Chloé LALLEMAND Nicolas CIFOLELLI Florian RICHARD Laurent REYNAUD Solange MANUEL Joris MESSEAGER Gilles PARET William BIBOLLET
Commission finances	Chloé LALLEMAND Nicolas CIFOLELLI Joris MESSEAGER Gilles PARET Laurent REYNAUD Solange MANUEL Kathia SIMON
Elections	Chloé LALLEMAND Solange MANUEL Joris MESSEAGER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

APPROUVE la création des commissions communales ;

DÉSIGNE les membres des commissions conformément au tableau ci-dessus.

D2026/32 Convention de prêt à usage d'une parcelle communale au profit d'un centre équestre

Madame le maire présente au conseil municipal un projet de convention de prêt à usage portant sur une partie de la parcelle communale cadastrée section A n°1234, pour une superficie d'environ 900 m².

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit au profit de Madame Jennifer SENEQUIER, gérante d'un centre équestre, afin de permettre l'exploitation du terrain dans le cadre de son activité. La convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 18 mai 2026, avec reconduction tacite annuelle, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions prévues à la convention. Madame le maire précise que l'emprunteur assurera l'entretien du terrain, prendra en charge les dépenses liées à son exploitation et s'engagera à utiliser le bien conformément à sa destination.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représenté,

APPROUVE les termes de la convention de prêt à usage telle que présentée et autorise Madame le maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

D2026/33 Attribution de l'appartement communal « L'Annexe »

Madame le maire informe le conseil municipal que l'appartement communal dénommé « L'Annexe », situé 10 Montée de l'Eglise et actuellement disponible à la location, a fait l'objet d'une demande de location déposée par Madame Manon AUBRY.

Il est proposé d'attribuer ce logement à Madame Manon Aubry à compter du 1^{er} juin 2026, moyennant un loyer mensuel fixé à 550 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représenté :

- DÉCIDE d'attribuer à Madame Manon Aubry l'appartement communal « L'Annexe » à compter du 1^{er} juin 2026, étant précisé qu'une remise anticipée des clés pourra être effectuée 15 jours avant cette date afin de permettre les démarches de raccordement et d'installation de la fibre ainsi que le dépôt du mobilier,
- FIXE le montant du loyer mensuel à 550 euros,
- PRÉCISE qu'un bail de location sera établi entre la commune et la locataire,
- PRÉCISE également que les parents de la locataire, M. et Mme Sébastien AUBRY devront se porter caution solidaire pour leur fille,
- AUTORISE Madame le maire à signer le bail ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

ADMR : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la tenue de l'assemblée générale de l'ADMR le 18 mai à 17 h 00. Caroline CHAMBONNIERE représentera la commune à cette occasion.

PCS Concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), il sera nécessaire de procéder à une mise jour de l'annuaire.

VOIRIE

Laurent Reynaud informe le conseil municipal que 8 tonnes d'enrobé à froid ont été mises en œuvre pour effectuer des réparations ponctuelles sur la voirie communale. Les élus adressent leurs remerciements à William, Fabien et Laurent pour leur participation aux travaux de réfection.

Madame le Maire signale qu'un poids lourd est une nouvelle fois resté bloqué sur la route départementale 614 des Collets. Elle a pris contact avec la responsable de l'antenne technique de Saint Bonnet afin d'étudier la mise en place d'une signalisation adaptée. Il lui a été indiqué qu'un technicien se déplacerait sur site afin d'étudier la situation.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a pris contact avec le responsable de l'antenne technique au sujet du mauvais état de la route départementale 93. Celui-ci a indiqué qu'aucun programme de réfection importante n'était envisagé à ce jour et que seuls des travaux d'entretien par emplois partiels étaient prévus.

Le problème de la vitesse sur certaines routes communales est évoqué. La mise en place de dispositifs de ralentissement fera l'objet d'une étude.

DEBROUSSAILLEMENT Madame le Maire informe le conseil municipal que M. Pascal Bertrand l'a sollicitée concernant des travaux de débroussaillage sur un chemin rural. Elle indique que cet échange s'est déroulé dans des conditions qu'elle estime inappropriées. Gilles Paret indique que ce type de comportement n'est pas acceptable à l'égard de Madame le Maire et de la secrétaire de mairie. Il est par ailleurs rappelé qu'au regard des contraintes budgétaires de la commune, les opérations de débroussaillage sont prioritairement réalisées sur les routes communales goudronnées. Le conseil municipal a débattu pour tenter de trouver une solution à coût réduit, Laurent Reynaud indique qu'il serait envisageable de faire intervenir sur ce secteur l'ADFPA et de procéder à une correction du versant actuel. Au regard de la complexité du sujet et du manque de courtoisie de l'intéressé, le sujet sera traité ultérieurement.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : la réfection du panneau d'information est envisagée. Un projet de fresque est également à l'étude, sur la porte d'entrée de l'école.

GAZETTE : Katia SIMON informe le conseil municipal que la Gazette, en cours de rédaction, sera distribuée, mi-mai, dans les boîtes aux lettres des habitants de Montgardin.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20H15.

Le Maire,

Chloé LALLEMAND

Le Secrétaire de Séance,

Joris MESSAGER.